

Les faits contre les préjugés.

Dans votre édition du 20 octobre consacré aux malheureux événements de ce week-end qui concernent deux avions (quatre morts) et un ULM autogire (deux blessés graves), votre journal rapporte un certains nombres de remarques qui risquent d'obscurcir le jugement du lecteur plus qu'il ne l'éclaire, en dressant le portrait d'une dangerosité spécifique de l'ULM, portant ainsi gravement atteinte à l'image du mouvement ULM que la FFPLUM représente.

Revenons aux faits :

Il est établi que l'accidentologie en ULM depuis une dizaine d'années est tout à fait comparable à celle de l'aviation traditionnelle (« la sécurité ULM est du même ordre de grandeur que celle de l'avion; «elle a tendance à s'améliorer » **Sécurité vol moteur Inspection Générale de l'Aviation Civile 2007** page 18). Même si l'augmentation du nombre d'ULMistes (15 000) tend à augmenter mécaniquement le nombre d'événements.

Il est par ailleurs reconnu que les causes sont du même ordre que dans les autres pratiques aéronautiques. La réglementation ULM n'est donc pas à mettre en procès et le système déclaratif, qui repose sur la responsabilité, permet aux pilotes, souvent propriétaire, de porter un soin tout particulier à sa machine et de voler beaucoup plus. On s'accorde volontiers à dire que la réponse réglementaire n'est donc pas la bonne, voire contre productive, l'ULM servant même d'exemple en ce domaine ([« Icare enchaîné ou l'insécurité réglementaire »](#) DGAC 2003). Voilà pour répondre à « l'émotion » (il est vraie déjà ancienne) du Sénateur Sergent.

Il faut également se résoudre à admettre qu'il n'y a aucune corrélation entre l'absence de visite médicale aéronautique et l'accidentologie, même si la Fédération oblige à une visite de non contre-indication devant un médecin généraliste pour la première licence.

Dès lors il faut comprendre que la sécurité vol moteur concerne l'ensemble du monde l'aéronautique et que ce n'est pas en opposant les pratiques et en stigmatisant l'ULM que l'on agira intelligemment sur ce que nous trouvons tous insupportable. Pour connaître le travail de la Fédération souvent cité en ce domaine, je me permets de vous soumettre programme de l'équipe à la tête de la Fédération et la lecture du Mémo Sécurité du Pilote ULM .

Votre article aborde par ailleurs, dans un amalgame significatif, un autre problème qui est celui de l'interdiction d'accès des ULM à l'aéroport. L'argument est le suivant : certains ULM ne sont pas équipés de radio donc l'accès est impossible. L'argument est tordu. Que dire des ULM qui sont équipés de radio (qui sont majoritaires) ? Il est d'ailleurs interdit par la DGAC de mentionner sur la carte de l'aérodrome que les ULM sont interdits ! La FFPLUM conteste depuis longtemps cette inégalité d'accès aux aérodromes ouverts à la Circulation Aérienne Publique qui est en fait dépendant de l'arbitraire local (regardez à nouveau le programme sur ce point). Enfin l'argument technique de comparaison entre vitesse d'approche de l'ULM et de l'Airbus n'est pas plus probant alors même que certains avions qui ont accès à l'aérodrome ont des vitesses d'approche comparables à celles des ULM.

Dès lors comment se fait-il que des « professionnels » puissent se tromper si lourdement dans leur appréciation des faits ? Il faut certainement y voir une dimension culturelle d'individus formatés dans un certains types de modèles d'aviation lourde qui, faute de curiosité ou de remise en question, s'enferment dans le drap toujours douillet des préjugés. Se permettrait-on le même genre d'approximation pour parler d'un accident d'Airbus ou de Rafale ? L'ULM a trop souvent le mauvais rôle et c'est injuste.

Croyez bien que nous sommes conscients de la tragédie et que nous ne nous dérobons pas, bien au contraire. Il n'y a pas les sérieux d'un côté et les ULMistes fantaisistes de l'autre. Nous faisons des efforts en commun pour que le visage de l'aviation sportive et de loisir soit toujours heureux et associé au rêve. Mais cet effort est d'autant plus épuisant que l'on doit aussi se battre sur le front des préjugés qui ont la vie dure. Cet effort nous devons le faire tous ensemble en connaissance de cause.

Les choses sont peut-être plus claires ainsi.

Sébastien Perrot
Vice-président de la Fédération Française d'ULM